

Membre résident (1805)
Président (1809, 1819)
Associé national (1829)

Jean-Pierre Maffioli (1752-1833) est né à Raon-l'Étape le 28 novembre 1752 et a entrepris en Lorraine une carrière d'avocat, sur laquelle nous sommes mal renseignés. Son père était déjà avocat auprès du Parlement de Nancy et sa famille était originaire des Grisons, où il alla se réfugier à l'époque de la Terreur. Nous possédons de lui un plaidoyer qui ne manque pas de courage, daté du 23 frimaire de l'an II. C'est un appel au peuple de Nancy, qui attire l'attention sur son sort et sur celui de sa famille, alors qu'ils ont été emprisonnés depuis neuf jours, à la suite d'un vol commis au bureau des messageries, dont sa maison était voisine ! Leur arrestation a été décidée d'une façon totalement arbitraire par le Comité de surveillance, alors qu'il n'y a eu ni dénonciation, ni accusation. « Ô Déclaration des Droits de l'homme ! Ô lois faites pour la sûreté individuelle, s'exclame-t-il, vous n'existez donc pas également pour tous ceux qui vivent sur la terre de la liberté ! » « Quant à moi, citoyens, ajoute-t-il, qui n'ai jamais été employé aux messageries, et que vous voyez tous les jours au milieu de vous, je promets que si depuis que j'habite dans vos murs, j'ai dans plus d'une occasion montré mon amour pour la vérité et la justice, je vous en donnerai encore cette fois une nouvelle preuve ».

De retour à Nancy à l'époque du Consulat, il se fait remarquer en 1803 par un ouvrage où il combat les principes de la Révolution, et notamment celui de la souveraineté du peuple : *Principes de droit naturel appliqués à l'ordre social*. Il est alors simple juge de paix dans une des sections de la ville, l'arrondissement du nord. C'est le docteur Valentin qui présente son ouvrage à l'académie, le 1^{er} septembre 1804. Sur le compte rendu fait par Bouteiller, il est élu membre titulaire le 25 mars 1805. C'est aussi, suivant Bernardin, l'époque où il est agrégé comme RC à la Loge maçonnique Saint-Louis et Saint-Philippe de la Gloire, le 23 juin 1805, dont il faisait déjà partie depuis longtemps.

Dès lors, Maffioli participe de manière assidue aux activités de l'académie. Il lit le 20 août 1805 en séance publique un discours sur l'utilité du droit naturel. Il traite aussi de questions d'économie politique : il lit le 23 juillet 1807 un mémoire sur l'intérêt de l'argent et ses rapports avec la politique et la morale, le 25 mai 1809 un discours contre l'usure. Le 13 juillet 1809, il est élu président semestriel de l'académie. Lors de la naissance du roi de Rome, il lit en séance publique, le 20 juin 1811, un discours intitulé : *Réflexions sentimentales d'un père à l'occasion de la naissance du roi de Rome*.

La Restauration est pour Maffioli l'occasion d'affirmer ses convictions monarchiques et son attachement aux Bourbons, qu'il partage avec son frère, curé de Rambervillers. Cela lui vaut une accélération de sa carrière : il siège à la Cour prévôtale de Nancy, juridiction d'exception chargée de juger sans appel des délits de droit commun. Il sera nommé ensuite conseiller à la Cour royale de Nancy, avant d'aller achever sa vie chez son fils à Passy où il est mort le 4 juillet 1833. Il a cessé d'être présent à l'académie après mai 1827, et son fils écrit de Paris en mars 1829 une lettre d'envoi d'un ouvrage de la part de son père. [Jean-Claude Bonnefont]

Charles Bernardin, *Notes prises pour servir à l'histoire de la franc-maçonnerie à Nancy jusqu'en 1805*, 2 volumes, Nancy 1910.